

**Memorial University College.**—Le *Memorial University College* fut fondé en 1925. Il est reconnu par des institutions d'enseignement supérieur comme l'Université de Dalhousie, l'Université McGill, celle de Toronto, de Harvard et de Columbia. Il s'est créé la réputation de maintenir un haut degré d'enseignement. Le collège offre les cours suivants: deux années d'arts et sciences; deux années d'études pré-médicales; un cours de pédagogie de quatre ans (trois ans seulement à l'heure actuelle); un cours de génie préparatoire de trois ans; et un cours de sciences ménagères de deux ans. Il est de plus en plus urgent que cette institution obtienne une charte et devienne une université\* pleinement autorisée à conférer des grades.

**Formation des adultes et enseignement visuel.**—L'éducation des adultes et l'enseignement visuel constituent l'une des principales divisions du ministère de l'Instruction publique. Le programme d'éducation des adultes est vaste et revêt plusieurs formes. Il vise à combattre l'analphabétisme et à organiser des groupes d'étude et des cercles féminins en vue de développer un sens éclairé du civisme et de l'intérêt personnel chez la population. Il comporte des cours du soir réguliers s'échelonnant de la première à la onzième année. L'éducation des adultes a été grandement entravée ces dernières années par l'insuffisance de zélés itinérants spécialisés, mais certaines initiatives ont réussi en dépit de toutes les difficultés. C'est le cas notamment du Centre des adultes de Saint-Jean.

L'enseignement visuel a beaucoup progressé depuis quelques années. La demande de films et de bandes d'images est très forte. Malheureusement, les mauvaises communications dans toute la province n'en permettent qu'une distribution superficielle aux établissements du littoral. Cependant, au cours des trois dernières années, 60 écoles ont été pourvues de ciné-projecteurs et la cinémathèque de la division contient quelque 1,400 films et 5,000 bandes d'images.

Les déboursés du gouvernement pour les services d'éducation des adultes et d'enseignement visuel s'élèvent à \$83,227 durant l'année terminée le 31 mars 1948.

**Artisanat national.**—La Division de l'artisanat national relève du ministère de l'Instruction publique. Le centre d'artisanat, situé à Saint-Jean, sert l'île tout entière et encourage l'artisanat comme valeur culturelle et économique pour la population et le pays. Les adolescents des ports secondaires sont formés à des métiers tels que le travail du bois, la sculpture sur bois, le travail du cuir, la poterie, le dessin et le crochetage des tapis, le travail de la pierre, le tissage, la couture et la cuisine; ils bénéficient ensuite de prêts pour leur permettre de s'établir dans le métier qu'ils ont appris. Jusqu'en juin 1949, quelque 1,800 personnes ont profité des services du centre d'artisanat. Les dépenses du gouvernement pour l'artisanat durant l'année terminée le 31 mars 1948 se chiffrent par \$58,817.

**Enseignement professionnel.**—Ce domaine très important de l'enseignement moderne n'en est encore qu'à ses premiers débuts. Un grand nombre de jeunes Terre-neuviens des ports secondaires, il est vrai, apprennent de leur père la charpenterie, la mécanique de l'automobile, la voilerie, la construction des embarcations, la construction des maisons et plusieurs autres métiers. Mais cela se voit moins aujourd'hui qu'il y a une génération, et la province se ressent d'une insuffisance d'artisans et d'hommes de métiers bien formés et instruits.

\* Depuis la rédaction du présent article, plein pouvoir de conférer des grades a été accordé au collège en vertu de la charte que lui a attribuée le Parlement provincial lors de sa première session, en juillet 1949.